

République Française

Mairie de CORQUILLEROY
Département du Loiret

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.121-10 du Code des Communes)

Le conseil municipal se réunira dans la salle de réunions 2 rue des Mollus
(dans la cour de la mairie) en session ordinaire

Le vendredi 20 mars 2026 à 19 heures 30

Affiché le 16/03/2026

Le Maire,
René BEGUIN



Ordre du jour :

- Installation du Conseil Municipal
- Élection du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local
- Indemnités du maire et des adjoints
- Délégations du Conseil Municipal au Maire
- Désignation des membres représentants du conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Fixation du nombre et élection des membres qui siégeront au Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation des membres de commissions communales
- Désignation des délégués à l'EPAGE du Bassin du Loing (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- Délégation du maire pour siéger à l'AFR (Association Foncière de Remembrement)
- Désignation des délégués (élu et agent) et du correspondant CNAS
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation d'un correspondant Incendie et Secours
- Taux des Taxes Locales 2026
- Questions diverses